



# Livret d'accueil

Année scolaire  
2025/2026



Entrée usagers : 23 rue d'Agen 68000 Colmar  
Adresse Postale : 2 rue des Papeteries 68000 Colmar



03 89 21 57 40



contact@cfa-colmar.com



www.cfa-colmar.com

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Métier préparé : \_\_\_\_\_

# INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Identifiant Net-Yparéo : \_\_\_\_\_

Mot de passe Net-Yparéo : \_\_\_\_\_

Identifiant Cyclades : \_\_\_\_\_

Mot de passe Cyclades : \_\_\_\_\_

Suivez-nous sur internet et sur les réseaux sociaux afin de vous tenir informés des dernières actualités !



<https://www.cfa-colmar.com/>



@cfa\_marcel\_rudloff



@cfa\_marcel\_rudloff



@cfamarcelrudloff



@CFA\_Centre\_Alsace\_Marcel\_Rudloff

# ÉDITO



Claude NIERENGARTEN  
Directeur

Je vous félicite  
d'avoir choisi  
notre  
établissement  
d'excellence pour  
vous former à  
votre métier de  
demain !

Vous avez choisi de vous former par la voie de l'apprentissage : un choix ambitieux et tourné vers l'avenir. Cette alternance entre entreprise et centre de formation est aujourd'hui reconnue comme l'une des meilleures façons d'acquérir un métier et une qualification, en phase avec les besoins des professionnels, en France comme à l'international.

Créé en 1981, notre CFA a su évoluer sans cesse pour répondre aux attentes des jeunes, des entreprises et des branches professionnelles. Avec plus de 1 100 apprentis et une équipe de plus de 50 collaborateurs investis, nous mettons tout en œuvre pour garantir une formation de qualité, à la fois pratique et théorique.

Notre taux de réussite aux examens, de plus de 85 %, témoigne de l'efficacité de notre accompagnement et de l'engagement de nos formateurs. Chaque apprenti bénéficie d'un environnement moderne, d'équipements performants et du soutien de nos partenaires : OPCO, Chambre de Métiers, Chambre de Commerce et d'Industrie et Région Grand Est.

Du CAP au Brevet de Maîtrise, en passant par le Bac Pro, la CS, le BP, le CTM ou le BTM, ce sont plus de 30 diplômes qui vous ouvrent les portes de véritables perspectives professionnelles.

En rejoignant le CFA Centre-Alsace Marcel Rudloff, vous intégrez une communauté dynamique qui vous donnera les moyens de construire votre avenir et de réussir votre projet professionnel.

**Bienvenue au CFA Centre-Alsace Marcel Rudloff,**

**Plus grand CFA du Grand Est  
en nombre d'apprentis sur un seul site !**

# L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ?



## C'est un contrat de travail :

- Il s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans (15 ans pour ceux qui sortent de 3ème). Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans (nous consulter).
- Il est signé par l'apprenti (et ses responsables légaux, s'il est mineur) et l'employeur.
- Sa durée est de 1, 2 ou 3 ans selon le niveau du jeune à l'entrée et le diplôme préparé. Il peut également être conclu sous la forme d'un CDI.
- Il peut être rompu (durant la période d'essai ou, par la suite, par commun accord/par démission/par licenciement).



## C'est un statut :

- L'apprenti est un salarié de l'entreprise, titulaire d'un contrat de travail.
- L'apprenti bénéficie d'une protection sociale (Sécurité Sociale, France Travail...).
- L'apprenti commence à acquérir des droits à la retraite.
- L'apprenti a le droit aux congés payés légaux.



## C'est un salaire :

- Il varie selon l'âge et l'année de formation.
- Il est calculé en pourcentage du SMIC ou d'un SMC, selon le barème p.5 (sauf convention collective plus favorable).
- La rémunération nette est exonérée d'impôts, tant qu'elle ne dépasse pas un plafond annuel fixé par les impôts chaque année (voir le Centre des Impôts).
- La famille continue de percevoir les allocations familiales jusqu'à ses 20 ans, si son salaire ne dépasse pas 55% du SMIC.

# RÉMUNÉRATION



	Pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti			
Année d'exécution du contrat	Moins de 18 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%	100%
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61%	100%
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78%	100%

**Bon à savoir :** certaines conventions collectives peuvent prévoir des rémunérations plus favorables.

# AIDES



**Carte d'étudiant des Métiers :** l'apprenti peut bénéficier de tarifs réduits grâce à une carte d'étudiant en apprentissage.

**Aide au permis :** les apprentis âgés d'au moins 18 ans et engagés dans un parcours d'obtention du permis B peuvent bénéficier d'une aide forfaitaire de 500€.

**Pass culture :** dès l'âge de 15 ans, les apprentis peuvent bénéficier d'une aide pour l'achat de produits culturels en téléchargeant l'application Pass Culture.

**Prime d'activité :** certains apprentis peuvent, en fonction de leur situation, bénéficier d'aides diverses (dont la prime d'activité) sur le site de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF). Nous invitons les apprentis à faire régulièrement des simulations.

**Fonds Social Apprenti :** Aide conditionnée aux apprentis rencontrant des difficultés financières. Information et dossier à retirer auprès de l'administration.

# S'ENGAGER

## L'entreprise s'engage à ...



assurer à l'apprenti une formation méthodique et complète dans le métier prévu au contrat et ce en suivant les référentiels de compétences,



organiser le tutorat par le chef d'entreprise ou par un/ plusieurs salariés agréés comme Maître, dans la limite de deux apprentis et un redoublant par Maître d'apprentissage,



dégager sur les heures de travail le temps nécessaire à l'accompagnement de l'apprenti et à la relation avec le CFA,



respecter la législation du travail en vigueur, notamment sur :

- le montant du salaire versé, y compris pour le temps passé au CFA,

- la durée légale du travail,

- les conditions de travail (journée de repos, travail de nuit...),

- la fourniture des EPI (Equipements de Protection Individuelle), d'une tenue professionnelle si elle est exigée dans l'entreprise,

- la participation de 50% aux frais engagés par les apprentis lors de leur transport sur un réseau de Transport en Commun (SNCF, TRACE,...),

- l'obligation de faire suivre à l'apprenti l'ensemble des cours prévus au CFA.



# POUR RÉUSSIR

## Le CFA s'engage à ....



assurer aux apprentis un enseignement général, technique, théorique et pratique en adaptant les parcours et en fixant une progression pédagogique en accord avec les référentiels de compétences,



désigner pour chaque apprenti un professeur référent chargé d'assurer le suivi avec le Maître d'apprentissage en entreprise,



organiser une visite en entreprise afin d'assurer un temps d'échange avec les Maîtres d'apprentissage,



diffuser par le biais d'un Espace Numérique de Travail des documents pédagogiques et des renseignements permettant à l'entreprise et aux responsables légaux de suivre la progression, le travail et les résultats de l'apprenti,



permettre à l'apprenti de connaître les modalités des examens auxquels il est inscrit,



à accompagner l'apprenti en grande difficulté et/ou bénéficiaire d'une RQTH tout au long de sa formation grâce à la présence et à la mission d'une responsable des troubles de l'apprentissage et du handicap.

# S'ENGAGER

## Ton professeur référent s'engage à ...



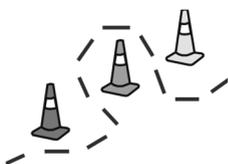
t'accompagne lors de ta présence au CFA et à organiser une visite en entreprise,

organiser des temps de vie de classe et à préparer les conseils de classe en collaboration avec les délégués élus,



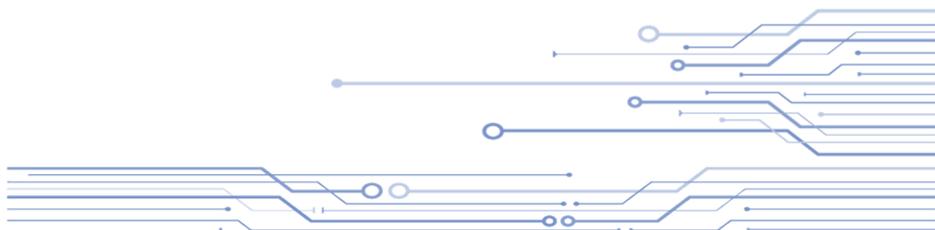
répondre à tes questions sur ta formation, tes droits et tes devoirs ou t'orienter vers une personne ressource,

signaler tout problème au CFA et/ou en entreprise si nécessaire,



te guider dans la mise en place d'un parcours personnalisé pour bénéficier de dispenses,

t'épauler si tu souhaites te réorienter et/ou à t'encourager dans ta poursuite d'études.



# POUR RÉUSSIR

## Tu t'engages à ...

### Être présent



en te rendant en entreprise **et** au CFA sur les heures prévues dans ton contrat et à justifier tes retards et tes absences de manière officielle,

### Être Actif



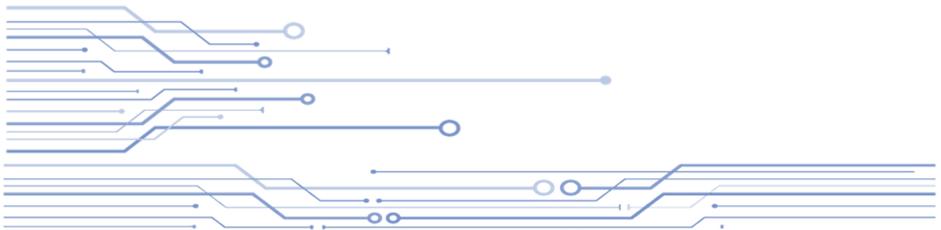
en travaillant régulièrement durant tes heures de présence et en te connectant régulièrement à ton espace numérique de travail pour effectuer le travail demandé,

### Faire preuve d'esprit civique



en respectant le règlement intérieur, les enseignants, les personnels éducatifs, administratifs, de maintenance et tes collègues en entreprise et au CFA,

en signalant auprès des enseignants toutes situations problématiques dont tu serais témoin (harcèlement, dégradation, propos discriminants, etc.).



# EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## **Absence d'un enseignant**

Les apprentis sont tenus de rester dans l'établissement et de suivre les directives des Chargés de Mission Éducative.

## **Absences et retards**

Les apprentis sont tenus de se présenter à la Vie Éducative en cas de retard ou d'entrée dans l'établissement après une absence (justifiée ou non).

## **Circulation au sein de l'établissement**

La circulation dans l'établissement pendant les heures de cours ou les interclasses est interdite, sauf cas particulier.

## **Consommation de nourriture et de boissons**

Toute consommation est interdite à l'intérieur des bâtiments en dehors des pauses.

## **Education Physique et Sportive**

L'EPS est obligatoire ainsi que la tenue de sport. En cas de dispense, l'apprenti se rend en cours de sport et assiste à la séance ou se rend à la Vie Éducative pour prendre des consignes.

## **Matériel**

Les apprentis sont tenus de se rendre en cours avec le matériel scolaire demandé par chaque enseignant.

## **Respect des personnes et de l'environnement**

L'apprenti doit le respect à tous les membres de la communauté éducative. Il lui est demandé de respecter les lieux ainsi que le matériel mis à sa disposition.

## **Utilisation des casiers**

L'utilisation journalière des casiers du hall est soumise aux règles de respect du matériel qui vous est mis à disposition. La charte d'utilisation des casiers sera à suivre scrupuleusement.

## **Santé**

Les apprentis qui présentent des problèmes de santé doivent le signaler obligatoirement à la Vie Éducative (maladies, prise de médicaments).

## **Téléphone portable**

L'utilisation du téléphone portable est interdite à l'intérieur de l'établissement. Il doit impérativement rester silencieux, les éventuels appels se font dans la cour. Les enseignants se réservent le droit de ramasser tous les téléphones pendant les face-à-face pédagogiques. En cas d'incident, le CFA se réserve le droit de confisquer les téléphones durant les heures de formation au CFA.

## **Tenue**

Les couvre-chefs et les écouteurs sont interdits à l'intérieur de l'établissement. Une tenue décente et professionnelle est exigée même par forte chaleur.

# HORAIRES

Les horaires d'accès :

Le portail principal (23 rue d'Agen) est ouvert du lundi au vendredi de :

- 7h45 à 8h15 et de 10h00 à 10h15
- 12h00 à 13h15 et de 15h00 à 15h15

En dehors de ces horaires, il faudra s'annoncer à la vie éducative en justifiant dûment son retard.

**Les horaires de cours :**

Le matin : 8h10-10h00 puis 10h15-12h00

L'après-midi : 13h10-15h00 puis 15h15-17h00



# JUSTIFICATIFS D'ABSENCES

Liste des documents acceptés pour justifier les absences (une copie de ces derniers doit également être transmise à l'employeur) :

- Arrêt de travail / Certificat médical (si l'absence n'excède pas une journée).
- Convocation officielle (examen du permis de conduire, JDC, police/ justice). Les rendez vous personnels (banques, mairie etc...) doivent être pris en dehors des heures de formation et ne seront pas justifiés.
- Raison familiale impérieuse (acte de décès - certificat enfant malade)
- Problème de transport (à justifier par un document de la société de transport, hors grève nationale)

# RESTAURATION



Le CFA dispose d'un espace restauration : l'ARPET'.

Francesca et Natacha y proposent plats du jour, restauration rapide, cafés, viennoiseries et encas de **7h45 à 15h15**.



@L'Arpet



@ArpetCFA



06 67 52 31 75

Par ailleurs, la consommation d'un plat du jour (9 €), bénéficie automatiquement d'une prise en charge de 3 € par votre opérateur de compétences (OPCO), soit le plat du jour à 6 €

Vous pouvez suivre la page Facebook et Instagram de l'ARPET afin de découvrir les menus, réservez votre plat du jour par téléphone ou sur place directement **avant 10h15**.

# ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

- 1 Je me connecte au site du CFA : [www.cfa-colmar.com](http://www.cfa-colmar.com)
- 2 Je clique sur l'onglet « NetYparéo » pour accéder au portail
- 3 Je saisis l'identifiant et le mot de passe fournis par le CFA à la rentrée



Authentification

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

[Mot de passe oublié ?](#)

- 4 A ma première connexion, je modifie mon mot de passe et **je le note afin de ne pas le perdre !**
- 5 Je me connecte régulièrement afin de consulter :
  - mon calendrier d'alternance et mon emploi du temps
  - les modifications d'emploi du temps
  - mon cahier de texte en ligne (travail, devoirs, documents, ...)
  - mon positionnement sur les activités
  - les actualités du Centre

# A VOS CÔTÉS



**RESPONSABLE  
RELATIONS JEUNES /  
ENTREPRISES**

## Ses missions

- Contacte et informe les entreprises sur les modalités d'apprentissage
- Mise en relation des entreprises et des candidats à l'apprentissage
- Organisation de job dating, de forums, de salons afin de promouvoir l'apprentissage
- Accompagnement des apprentis dans leurs projets de poursuite d'études et/ou de reconversion professionnelle
- Médiation entre apprentis et employeurs dans le cadre de la prévention des ruptures

## Contact



03 89 21 57 44



developpeur@cfa-colmar.com



se présenter à l'accueil

# A VOS CÔTÉS

## RESPONSABLE DES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE ET DU HANDICAP



**Myriam LANGROGNET**

Responsable des troubles de  
l'apprentissage et du handicap

### Ses missions

- Accueil des apprentis en difficulté dans l'apprentissage des compétences
- Rencontre avec les parents pour mise en place des parcours
- Analyse et bilan des besoins de l'apprenti durant son apprentissage
- Accompagnement pour les demandes de RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé) auprès de la MDPH
- Encadrement pédagogique : mise en place de journées de soutien, visites en entreprise, aménagements d'examen
- Sensibilisation et information des enseignants et des entreprises aux particularités des troubles cognitifs
- Lien permanent avec l'apprenti, la famille, l'équipe pédagogique et le Maître d'apprentissage

### Contact



03 89 21 57 48



m.langrognét@cfa-colmar.com



se présenter à l'accueil

# LE PERSONNEL ADMINISTRATIF, EDUCATIF, D'ENTRETIEN ET DE DIRECTION



**Claude NIERENGARTEN**  
Directeur



**Olivier KÜFFER**  
Coordonnateur  
Pédagogique



**Rodolphe BIRLING**  
Responsable des relations  
jeunes / entreprises



**Mickael KOLLROS**  
Réfèrent Qualité



**Thomas ROY**  
Coordonnateur  
Administratif



**Nicolas GRIESBAUM**  
Responsable  
Contrats - GRH



**Mathieu WOLFER**  
Comptable



**Sophie EDEL**  
Secrétaire



**Myriam LANGROGNET**  
Responsable des troubles de  
l'apprentissage et du handicap



**Valentin LAVAUX**  
Chargé de Mission  
Éducative



**Mélina SCHNEIDER--  
WEHBE**  
Chargée de Mission Éducative



**Angélique LORBER**  
Chargée d'accueil



**Joseph PODDA**  
Responsable  
Maintenance



**Yannick MAES**  
Conciergerie et  
Maintenance



**Mattéo PERINET**  
Apprenti Peintre



**Evan HO-NHUNG**  
Apprenti en  
Communication

# NOUS CONTACTER

Accueil	Angélique LORBER <i>03 89 21 57 40</i>	<i>accueil@cfa-colmar.com</i>
Secrétariat	Sophie EDEL <i>03 89 21 57 40</i>	<i>secretariat@cfa-colmar.com</i>
Vie Éducative	Mélina SCHNEIDER Valentin LAVAUX <i>03 89 21 57 47</i>	<i>ve@cfa-colmar.com</i>
Responsable des troubles de l'apprentissage et du handicap	Myriam LANGROGNET <i>03 89 21 57 48</i>	<i>m.langrognet@cfa-colmar.com</i>
Coordonnateur Administratif	Thomas ROY <i>03 89 21 57 41</i>	<i>administrateur@cfa-colmar.com</i>
Coordonnateur Pédagogique	Olivier KÜFFER <i>03 89 21 57 45</i>	<i>pedagogie@cfa-colmar.com</i>
Responsable des relations Jeunes / Entreprises	Rodolphe BIRLING <i>03 89 21 57 44</i>	<i>developpeur@cfa-colmar.com</i>
Suivi des Contrats Ressources Humaines	Nicolas GRIESBAUM <i>03 89 21 57 42</i>	<i>contrat@cfa-colmar.com</i>
Comptabilité	Mathieu WOLFER <i>09 71 11 45 62</i>	<i>compta@cfa-colmar.com</i>
Référent Qualité	Mickael KOLLROS <i>03 89 21 57 40</i>	<i>referent.qualite@cfa-colmar.com</i>

# L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE



**Isabelle AUCELLO**  
Gestion



**Baptiste BARRIER**  
EPS



**Laurent BECHLER**  
Automobile



**Mohamed BEN BRAHEM**  
Allemand



**Marc BERGAMINELLI**  
Électricité



**Sophie BORSCHNECK**  
Esthétique



**Herrade BOISTELLE**  
Lettres



**Raphaële CALLERAME**  
Coiffure



**Pierre CHAHO**  
Mathématiques -  
Sciences



**Claire CHANVILLARD**  
PSE - SST  
Sciences appliquées



**Isabelle CLUZEL**  
Arts appliqués



**Théo CLOSE**  
Boulangerie



**Emilie DAUPHINE**  
Anglais - Allemand



**Stéphanie GASSER**  
Coiffure



**Caroline GORSY**  
Lettres - Histoire



**Christophe GRANDMOUGIN**  
Pâtisserie



**Corentin GUERY**  
Lettres - Histoire



**Jérôme HAETTEL**  
EOGT -  
Mathématiques Pro



**Jean-Denis HASSENBOEHLER**  
Sanitaire - Thermique



**Michel HERRMANN**  
Boulangerie



**Thibaut HECKLY**  
Électricité



**Julien HUSSER**  
Sanitaire - Thermique



**Laetitia EBER**  
Esthétique

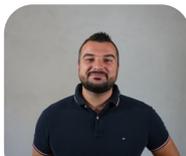


**Marie KIRNER**  
Lettres - Histoire



**Léa LOOS**  
Coiffure

# L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE



**Gaëtan MULLER**  
Sanitaire - Thermique



**Linda MURA**  
PSE - SST



**Claire NAUDIN**  
Domaine transversal



**Bénédicte NEUMANN**  
Vente



**Laurent NIEBEL**  
Mathématiques -  
Sciences



**Catherine PORFIRIO**  
Mathématiques -  
Sciences



**Steeve REINBOLT**  
Vente



**Pascal SCHAFFHAUSER**  
Automobile



**Sébastien SCHAMBER**  
Métallerie



**Laurence STROZIK**  
Lettres - Histoire



**Thomas STUDER**  
Sanitaire - Thermique



**Maxime TOUSSAINT**  
Boucherie -  
Charcuterie - Traiteur



**Véronique VASSARD-FONTAINE**  
Domaine transversal



**Jean-Claude VOGEL**  
Pâtisserie



**Nathalie VONTHRON**  
Vente,  
Mathématiques - Sciences



**Sabah WARIQI**  
Anglais



**Christophe WEBER**  
Électricité



# RÉFÉRENTS ÉDUCATIFS

## **M. LAVAUX pour les spécialités :**

**CAP** CHOCOLATERIE et CONFISERIE

**CAP** ELECTRICIEN

**CAP** ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

**CAP** MAINTENANCE des VEHICULES

**CAP** METIERS de la COIFFURE

**CAP** MONTEUR en INSTALLATIONS SANITAIRES / THERMIQUES

**CAP** PATISSIER

**CS** MAINTENANCE des EQUIPEMENTS THERMIQUES INDIVIDUELS

**CS** PATISSERIE de BOUTIQUE

**BAC PRO** MAINTENANCE des VEHICULES

**BP** COIFFURE

**BP** ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

**BP** METALLIER

**BTM** PATISSIER CONFISEUR GLACIER TRAITEUR

**BM** COIFFEUR

# RÉFÉRENTS ÉDUCATIFS

## Mme SCHNEIDER - WEHBE pour les spécialités :

**CAP BOUCHER**

**CAP BOULANGER**

**CAP EQUIPIER POLYVALENT du COMMERCE**

**CAP METALLIER**

**CTM BOUCHER CHARCUTIER TRAITEUR**

**CTM INSTALLATEUR en EQUIPEMENTS ELECTRIQUES**

**CTM PREPATEUR/VENDEUR BOUCHERIE CHARCUTIER TRAITEUR**

**CS TECHNIQUES du TOUR en BOULANGERIE et en PATISSERIE**

**BAC PRO METIERS du COMMERCE et de la VENTE**

**BP BOULANGER**

**BTM INSTALLATEUR en EQUIPEMENTS ELECTRIQUES**

**BTM TECHNICIEN en SYSTEMES de GENIE CLIMATIQUE et SYSTEMES SANITAIRES**

**BM ESTHETICIEN COSMETICIEN**

**BM INSTALLATEUR en EQUIPEMENTS ELECTRIQUES**

**BM TECHNICIEN SUPERIEUR en INSTALLATIONS SANITAIRES et THERMIQUES**

# NOS FORMATIONS

## Niveau 3

### **Certificat d'Aptitude Professionnelle : CAP sur 2 ans**

CAP Métiers de la coiffure  
CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie  
CAP Equipier Polyvalent du Commerce  
CAP Boulanger  
CAP Pâtissier  
CAP Chocolaterie - Confiserie  
CAP Boucher  
CAP Charcuterie-Traiteur  
CAP Métallier  
CAP Électricien  
CAP Monteur en Installations Sanitaires  
CAP Monteur en Installations Thermiques  
CAP Maintenance des Véhicules  
- option A Voitures Particulières (VP)  
- option B Véhicules de Transport Routier (VTR)

### **Certificat de Spécialisation : CS sur 1 an**

CS Pâtisserie de Boutique  
CS Maintenance des Equipements Thermiques Individuels  
CS Techniques du Tour en Boulangerie et en Pâtisserie

### **Certificat Technique des Métiers : CTM sur**

CTM Boucher Charcutier Traiteur (**3 ans**)  
CTM Installateur en Equipements Electriques (**1 an**)

# NOS FORMATIONS

## Niveau 4

### Brevet Professionnel : BP sur 2 ans

BP Coiffure  
BP Esthétique Cosmétique Parfumerie  
BP Boulanger  
BP Métallier

### Baccalauréat Professionnel : BAC PRO sur 2 ans

BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente

BAC PRO Maintenance des Véhicules  
- option A Voitures Particulières

### Brevet Technique des Métiers : BTM sur

BTM Pâtissier Confiseur Glacier Traiteur **(2 ans)**  
BTM Installateur en Equipements Électriques **(2 ans)**  
BTM Technicien en Systèmes Génie Climatique et Systèmes Sanitaires **(3 ans)**

## Niveau 5

### Brevet de Maîtrise : BM sur 2 ans

BM Coiffeur  
BM Esthéticien Cosméticien  
BM Installateur en Equipements Electriques  
BM Technicien Supérieur en Installations Sanitaires et Thermiques

## LE CFA EN QUELQUES CHIFFRES



32

diplômes et titres sont proposés à nos apprentis



700

entreprises nous font confiance pour vous former



1100

apprentis sont inscrits chaque année dans notre établissement et ce depuis plusieurs années



85,1%

de nos apprentis ont réussi leurs examens ces 3 dernières années



95%

de nos entreprises partenaires sont satisfaites du CFA, d'après une enquête réalisée en 2024

# INFRACTIONS ET SANCTIONS

Chaque infraction correspond à un nombre de points selon sa gravité.

Tout cumul de points conduira au protocole disciplinaire.

Un courriel récapitulatif à la famille et à l'entreprise sera envoyé systématiquement en cas de sanction.

**1** point

Bavardage  
Devoir non fait  
Oubli matériel  
Portable  
Tête couverte  
Reste dans les couloirs  
Entrée/ sortie mauvais portail  
Moteur non éteint

**Dès 3 points** → sera exigée une lettre d'engagement signée

**Dès 9 points** → seront exigés une exclusion temporaire de 2 jours + entretien avec un CME

**10** points

Perturbation  
Agression verbale  
Refus de travailler  
Fumer hors zone  
Oubli matériel Pro  
Insolence  
Sortie sans autorisation

**Dès 10 points** → sera exigée une lettre d'engagement signée

**Dès 20 points** → sera exigé un entretien avec un Chargé de Mission Educative

**Dès 30 points** → seront exigés une exclusion temporaire de 2 jours + un entretien avec un CME

**Dès 40 points** → Exclusion temporaire de 3 jours + entretien avec le Coordonnateur pédagogique

**Dès 50 points** → Exclusion définitive

**100** points

Vol  
Agression physique  
Dégradation  
Port ou vente de produits interdits  
Ports d'objets dangereux

**Dès 100 points** → seront exigés une exclusion temporaire immédiate + lettre d'engagement signée + signalement éventuel + entretien CP

**Dès 200 points** → Exclusion définitive + signalement éventuel

# LES DERNIÈRES RÉNOVATIONS

Sur les 5 dernières années, le CFA s'est modernisé.  
Voici quelques rénovations qui ont rythmé ces changements :

- les couloirs rdc
- le hall d'accueil
- le mur des champions
- le Stamm des apprentis
- les salles de classe



- les jardins
- la salle des professeurs
- l'espace repos professeurs
- les blocs sanitaires rdc
- le pôle CAP électricité



## NOS CHAMPIONS AUX ÉPREUVES MAF ET WORLDSKILLS 2024/2025

Concours	Spécialité	Apprenti	Récompenses
MAF	Esthétique	OHL Tatyanna	Départemental Bronze
MAF	Esthétique	MARVASO Flora	Départemental Or
MAF	Esthétique	HEINRICH Lilou	Départemental Bronze
MAF	Esthétique	GUYOT Jade	Départemental Bronze
MAF	Boulangerie	DA COSTA Nicolas	Régional Argent
MAF	Pâtisserie	LEGRAND Camille	Départemental Argent
WORLDSKILLS	Métallerie	HARNIST Fabien	Médaille d'Or
WORLDSKILLS	Électricité	ALBOFF Romain	Médaille d'Argent
WORLDSKILLS	Esthétique	VALERIO Alyssia	Médaille de Bronze

**Nous félicitons également tous les apprentis ayant pris part aux événements et autres concours tout au long de l'année 2024/2025 pour mettre en avant leurs savoir-faire et contribuer au rayonnement du CFA, ainsi que tous nos lauréats de la session 2025.**



# ACCÈS

L'établissement est ouvert  
du lundi au vendredi  
de 7h45 à 12h et de 13h à  
17h15

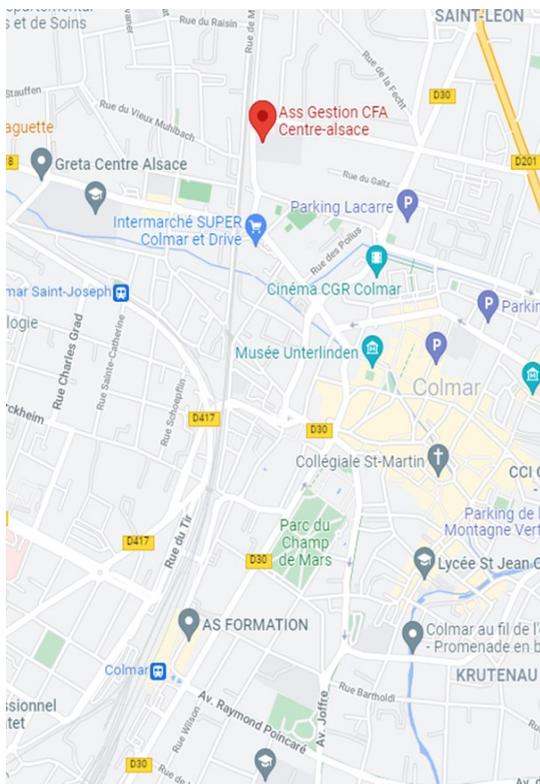
L'entrée du public se fait au  
**23 rue d'Agen**

Le CFA est à une quinzaine de  
minutes à pied de la gare.

Les arrêts de bus les plus  
proches sont les arrêts  
« Scheurer Kestner »,  
« Fleischhauer » et  
« Manufacture »

Informations complémentaires  
sur le site TRACE :

<https://www.trace-colmar.fr/>



## NOS FINANCEURS ET PARTENAIRES



FRANCE  
compétences

